

# Exosquelettes : y aller ou pas...

**ERGONOMIE** La MSA a, avec ses partenaires, conçu un outil d'aide à la décision pour bien choisir les équipements et limiter les risques de troubles musculo-squelettiques en viticulture.

Que ceux qui pensent encore que les exosquelettes font partie des films de science-fiction passent leur chemin. Les exosquelettes ont émergé dans le monde professionnel et sont arrivés en viticulture. À la mi-novembre, dans le cadre de l'Agro Tour (voir par ailleurs), Martial Weber, du service Santé et sécurité au travail de la MSA de la Gironde, a présenté le guide d'aide à la décision développé en partenariat avec l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). « Nous étions de plus en plus sollicités par les exploitants qui souhaitaient investir dans les exosquelettes pour, à la fois, diminuer la pénibilité du travail à la vigne et augmenter la productivité des vigneronnes. Mais, parfois, la conception de ces outils se fait sans tenir compte de la santé des salariés et l'achat sans une étude préalable des besoins. » Alors, la MSA de la Gironde a, de décembre 2021 à juin 2022, réalisé, conjointement avec l'ARACT et la DRETTTS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), une étude sérieuse pour offrir aux

exploitants un outil d'aide à la décision. « Pour éviter qu'ils achètent un équipement sans savoir s'il leur convient vraiment et qu'ils le laissent dans un coin de l'atelier. »

## Neufs «beta-testeurs»

Neufs structures ont donc participé aux travaux de la MSA : sept châteaux et deux entreprises de travaux viticoles. Il s'agissait de « mieux identifier les besoins, sécuriser les investissements et d'être capable d'exprimer ses besoins face aux prestataires. » Le 15 novembre, dans l'amphithéâtre du lycée agroviticole de Blanquefort, les testeurs ont témoigné. Comme Céline Renaud, responsable qualité des vignobles Ducourt (400 hectares en AOC bordeaux de l'Entre-deux-Mers). « Nous souhaitons accompagner un personnel fidèle - l'ancienneté moyenne est de 10 ans - qui vieillit au travail. Nos salariés demandaient des exosquelettes. » Gaëlle Léonard, responsable santé sécurité et conditions de travail du château Latour, à Pauillac et David Marc, responsable du chai du château Yquem, à Sauternes, aussi, il s'agit de maintenir dans

l'emploi une population salariée expérimentée mais vieillissante. « Les difficultés les plus courantes, c'est d'abord de savoir quel matériel choisir. » explique David Marc qui a déjà acheté du matériel « utilisé deux fois car il n'était pas adapté à notre travail. Notre participation à ce groupe de travail nous a permis de nous poser des questions qu'on ne se posait pas auparavant. » Avant de souligner que les commerciaux d'exosquelette qui travaillaient avant uniquement avec l'industrie avaient « évolués eux aussi depuis deux ou trois ans. »

## De l'importance de la personnalisation

Autre constat unanime : tous ne sont pas égaux devant les exosquelettes. En fonction de la morphologie et de l'état de santé de chacun, le choix des outils n'est pas le même. Au château Latour, Gaëlle Léonard explique : « 25 % de nos vigneronnes se sont portés volontaires. Nous avons testé chaque modèle durant deux jours et pour les mêmes missions. Une fois que nous avons sélectionné deux des modèles essayés, nous avons eu une journée de formation pour savoir effectuer les réglages et refait des



tests. Le réglage est essentiel. S'il est mal fait, cela engendre des douleurs. Nous avons ensuite testé le matériel choisi durant une semaine et demandé aux utilisateurs de remplir une fiche chaque jour pour pouvoir faire un vrai bilan. » Résultat : il n'y a pas une mais des solutions. La clé étant de bien choisir : « la bonne taille, le bon modèle et le bon réglage. »

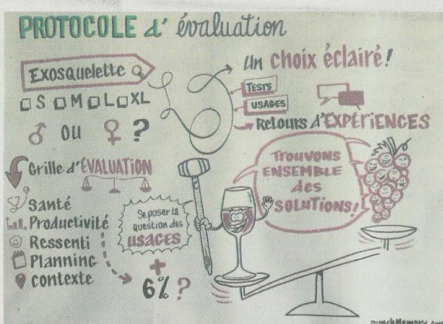
L'après-midi, dans l'amphithéâtre, les participants ont d'ailleurs pu voir ce qu'il en était avec des matériels en démonstration. L'occasion de voir qu'un exosquelette ressemble

plus souvent à un harnais d'escalade qu'à une structure métallique impressionnante. Reste que le choix de ces équipements est aussi un choix économique. Céline Renaud, par exemple, indiquait que le Domaine Ducourt n'en avait, finalement, pas encore acheté. « Pour l'instant, ce n'est pas un équipement collectif ni une protection individuelle. Même si mon chef de culture pense qu'à l'avenir, ce sera comme les sècheurs électriques : un indispensable. » Pour les entreprises de travaux agricoles, le choix est encore plus difficile

## Mal de dos, mal du siècle

**PRÉVENTION** 90 % des maladies professionnelles sont dues aux troubles musculo-squelettiques. De quoi prendre au sérieux toutes les pistes pour réduire les risques de TMS.

En Gironde, 90 % des maladies professionnelles sont dues aux



troubles musculo-squelettiques (TMS). Et 85 % des troubles musculo-squelettiques en viticulture sont liés à la taille, au tirage des bois et au port de charge. Il est donc indispensable de trouver des solutions pour régler le problème de TMS et la pénibilité pour trouver plus facilement de la main d'œuvre.

## Facteur humain

Comme les sècheurs électriques, les exosquelettes peuvent être une partie de la solution. Mais, selon le docteur Musquet,

médecin du travail à la MSA de la Gironde, il ne s'agit pas d'oublier « le facteur humain. L'accompagnement individuel est essentiel. Il faut aussi observer ces équipements à plus long terme : y a-t-il des effets secondaires ou indirects ? Votre rôle, en tant qu'employeur, est d'être vigilant et de noter toutes les manifestations cliniques des TMS. Il faut analyser les besoins avant de passer à la solution magique. Même si les exosquelettes peuvent être une solution intéressante :

les salariés qui continuent à travailler perdent moins de masse musculaire qu'en étant en arrêt. » De quoi rappeler que la science médicale évolue. « Avant, on préconisait de rester allongé en cas de lombalgie aiguë. Aujourd'hui, on conseille la position debout. » Et que le corps humain n'est pas juste une machine. Des outils appropriés pour soulager la pénibilité seront efficaces combinés à d'autres solutions comme le renforcement musculaire ou l'échauffement avant de travailler.